

DEPARTEMENT du TARN et GARONNE
Mairie de FAUROUX 82190**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE****PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE AUX ADJOINTS****Le Maire de la commune de FAUROUX**

Vu l'article L 2122 du Code des Communes ;
Vu le procès-verbal de l'installation du Conseil municipal et de l'élection du Maire et de deux Adjoints en date du 21 mars 2026 ;
Vu la délibération du 21 mars 2026 nommant les adjoints ;

ARRETE**Article 1^{er} :**

Monsieur le Maire donne délégation aux adjoints élus sous sa surveillance et sa responsabilité :

- M. Julien POUJAL : gestion des travaux et gestion des appartements,
- Mme Angélique BOUCHACOURT : gestion de l'école.

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- A Monsieur le Sous-Préfet,
- A Monsieur le trésorier,
- Aux intéressés.

Notifié aux intéressés

Le 23 mars 2026

Le Maire

Pierre VIEILLEVIGNE

le 23 Mars 2026

Angélique Bouchacourt

Angélique BOUCHACOURT

Julien POUJAL

POUJAL Julien

